



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9585<sup>e</sup>** séance

Vendredi 22 mars 2024, à 10 h 40

New York

*Provisoire*

**Présidente :** M<sup>me</sup> Shino ..... (Japon)

**Membres :**

|                                                           |                                   |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| Algérie .....                                             | M. Koudri                         |
| Chine .....                                               | M. Geng Shuang                    |
| Équateur .....                                            | M <sup>me</sup> Sánchez Izquierdo |
| États-Unis d'Amérique .....                               | M. Wood                           |
| Fédération de Russie .....                                | M. Nebenzia                       |
| France .....                                              | M. de Rivière                     |
| Guyana .....                                              | M <sup>me</sup> Benn              |
| Malte .....                                               | M <sup>me</sup> Gatt              |
| Mozambique .....                                          | M. Irachande Gouveia              |
| République de Corée .....                                 | M. Sangjin Kim                    |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ..... | M. Phipps                         |
| Sierra Leone .....                                        | M. Sowa                           |
| Slovénie .....                                            | M <sup>me</sup> Blokar Drobič     |
| Suisse .....                                              | M <sup>me</sup> Chanda            |

## Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 40.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Menaces contre la paix et la sécurité internationales**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement ; et M. Matthew Hoh, analyste politique indépendant.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M<sup>me</sup> Nakamitsu.

**M<sup>me</sup> Nakamitsu** (*parle en anglais*) : Le Conseil se réunit une fois de plus dans le contexte dévastateur de la guerre en Ukraine, la paix continuant manifestement à nous échapper. Ce matin même, des informations ont fait état d'une vague massive d'attaques de missiles et de drones contre des centrales électriques en Ukraine, notamment dans la deuxième ville du pays, Kharkiv, privant plus d'un million de personnes d'électricité. Des incidences sur l'approvisionnement en eau ont également été signalées. La nature et l'ampleur des destructions sont affligeantes. La prise pour cible d'infrastructures énergétiques fournissant des services publics essentiels est une question qui ne supporte aucune nuance : elle est tout simplement inacceptable. Les civils et les infrastructures civiles ne doivent pas faire l'objet d'attaques aveugles. Toutes les parties à un conflit armé ont le devoir de protéger les civils en période de conflit armé et de veiller au respect du droit international applicable, y compris le droit international humanitaire. Cette destruction à grande échelle et ces souffrances humaines ne peuvent plus durer.

Pour en venir au sujet de cette séance d'information, depuis la précédente discussion sur ce thème en janvier (voir S/PV.9533), la fourniture d'une aide militaire et les transferts d'armes et de munitions aux forces armées ukrainiennes se sont poursuivis, dans le contexte de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine lancée par la Fédération de Russie en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international. Une

grande partie des informations fournies par les gouvernements au sujet de leurs transferts de systèmes d'armes et de munitions à l'Ukraine sont accessibles auprès de sources en accès libre. Ces transferts concerneraient entre autres des armes lourdes classiques, comme des chars de combat, des véhicules blindés de combat, des avions de combat, des hélicoptères, des systèmes d'artillerie de gros calibre, des systèmes de missiles et des drones aériens de combat, ainsi que des munitions télécommandées et des armes légères et de petit calibre et leurs munitions. En outre, selon certaines informations, des États procèdent ou prévoient de procéder à des transferts d'armes, telles que des drones aériens, des missiles balistiques et des munitions, aux forces armées russes, et ces armes sont utilisées en Ukraine. Je réaffirme avec force que tout transfert d'armes doit s'inscrire dans le cadre juridique international applicable, y compris, bien sûr, les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Les informations faisant état de l'utilisation de mines antipersonnel et du transfert et de l'emploi d'armes à sous-munitions en Ukraine sont très préoccupantes. Les mines antipersonnel, par nature aveugles, n'ont pas leur place dans notre monde ; leur élimination est impérative et leur utilisation doit être condamnée sans ambiguïté. En outre, les armes à sous-munitions non explosées freinent le développement socioéconomique dans les pays touchés et ont des répercussions sur des communautés entières déjà traumatisées par la guerre. Il faut mettre fin immédiatement à l'utilisation de ces armes inhumaines, qui ont des conséquences humanitaires graves et durables.

La fourniture d'armes et de munitions dans toute situation de conflit armé suscite de vives inquiétudes quant à l'escalade potentielle de la violence et au risque de détournement. Les États importateurs et exportateurs doivent agir de manière responsable à chaque étape de la chaîne de transfert des armes et des munitions afin d'en prévenir le détournement, le trafic et l'utilisation abusive. À cet égard, l'estimation des risques avant le transfert, les pratiques en matière de marquage et d'enregistrement et les capacités de traçage sont de la plus haute importance.

Le Secrétaire général, dans sa note d'orientation consacrée au Nouvel Agenda pour la paix place les mesures de maîtrise des armements au cœur de la prévention des conflits et de la violence ainsi que de la pérennisation de la paix. Il a appelé les États à prendre des mesures pour réduire le coût humain des armes. La mise en oeuvre pleine et effective du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, de

l'Instrument international de traçage et du Cadre mondial pour la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie doit faire partie de la réponse à cet appel. En outre, pour lutter efficacement contre le détournement, le trafic et l'utilisation abusive d'armes et de munitions, il est nécessaire de respecter et d'appliquer effectivement les instruments juridiquement contraignants que sont le Traité sur le commerce des armes et le Protocole relatif aux armes à feu additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. L'universalisation de ces instruments doit donc rester une priorité. J'exhorte également les États à prendre en compte le risque que les armes et les munitions transférées soient utilisées pour faciliter et perpétrer des violences fondées sur le genre, tout en rappelant les allégations persistantes et alarmantes de violences sexuelles liées au conflit en Ukraine.

Le Secrétaire général a clairement exhorté tous les États à s'abstenir d'utiliser des armes explosives dans les zones peuplées dans toutes les guerres et tous les conflits, car leur emploi comporte un risque élevé d'impact aveugle et dévastateur sur les civils. La Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées, qui a été adoptée en novembre 2022, est au cœur même des efforts de désarmement centrés sur la personne. Il incombe aux États Membres de mettre en œuvre la Déclaration de manière large et concrète.

Du 24 février 2022 au 19 mars 2024, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé que 10 756 civils avaient été tués et 20 320 autres blessés en Ukraine. Le bilan réel est probablement beaucoup plus élevé. Comme indiqué lors des séances d'information précédentes, l'utilisation de drones aériens armés et de missiles continue de nuire aux civils, notamment en faisant des morts et des blessés et en endommageant les infrastructures civiles. Comme toute autre arme ou tout autre système d'armes, les drones aériens armés et les missiles ne doivent pas être utilisés d'une manière qui soit incompatible avec le droit international humanitaire.

Près de 25 mois se sont écoulés depuis que la Fédération de Russie a lancé son invasion à grande échelle de l'Ukraine, en violation de la Charte des Nations Unies. Ce sont plus de deux années de mort, de destruction et de souffrance. Pour reprendre les paroles du Secrétaire général, il est temps de se réengager en faveur de la Charte des Nations Unies et de témoigner un respect

renouvelé du droit international. Telle est la voie de la paix et de la sécurité, en Ukraine et dans le monde entier. Je réaffirme que l'ONU est prête à appuyer tous les efforts sincères en faveur d'une paix juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international, notamment aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Nakamitsu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Hoh.

**M. Hoh** (*parle en anglais*) : En guise de présentation, je suis un vétéran du Corps des Marines des États-Unis et j'ai combattu pendant la guerre en Iraq. En 2009, j'étais conseiller politique auprès du Département d'État des États-Unis en Afghanistan. J'ai démissionné de mon poste en raison de l'escalade de cette guerre. J'ai participé directement à la violence de la guerre. Je connais sa perversion morale ; je sais tout de sa malhonnêteté intellectuelle. C'est pourquoi je suis ici aujourd'hui avec un coquelicot blanc à la boutonnière, pour me souvenir et pour représenter toutes les victimes de la guerre. Par ma présence ici aujourd'hui, j'espère représenter ceux qui n'ont pas souvent l'occasion de faire entendre leur voix à cette table.

La dernière fois que j'étais dans ce bâtiment, j'avais 10 ans et j'étais louveteau. C'était en 1983, l'année où une guerre nucléaire a failli être déclenchée entre les États-Unis et l'Union soviétique, ce qui est aujourd'hui solidement documenté. Sans l'intervention d'un homme en septembre de cette année-là, je n'aurais peut-être pas eu l'occasion de grandir ni de vivre ma vie, pas plus qu'aucune des personnes ici présentes. Que Dieu bénisse la mémoire de Stanislav Petrov.

Huit ans plus tard, en 1991, l'année même où j'ai obtenu mon diplôme d'études secondaires, le drapeau soviétique a été abaissé pour la dernière fois au Kremlin et la guerre froide a pris fin. Collectivement, nous avons reçu la promesse d'un monde qui ne serait plus divisé en deux camps adverses dotés d'armes nucléaires. Cette promesse s'est toutefois révélée bien éphémère. Et aujourd'hui, nous nous retrouvons ici, pas plus en sécurité et peut-être même davantage exposés au risque d'une guerre nucléaire qu'en 1983. Avec le recul, cette promesse gâchée d'un monde qui aurait pu être différent suscite une certaine amertume, mêlée de colère et de découragement, qui jette une ombre funeste et douloureuse sur cette institution.

Ces 30 dernières années, les pays dotés d'armes nucléaires se sont multipliés. Des traités relatifs aux

armements ont été rompus, y compris de manière unilatérale et sans fondement par mon propre pays. La modernisation des forces nucléaires par toutes les parties a considérablement augmenté la capacité de destruction des flottes de missiles et de bombardiers. Ainsi, bien que les armes nucléaires aient diminué en nombre et en puissance, l'amélioration de leur précision a accru le pouvoir de destruction de ces flottes. Certaines ogives sont désignées comme des armes nucléaires utilisables. Il est inquiétant que des généraux, des diplomates et des dirigeants politiques croient en l'existence de telles choses.

En raison de la dissolution des pourparlers sur la maîtrise des armements, après l'abrogation de certains traités, nous nous retrouvons avec des puissances dotées d'armes nucléaires qui non seulement ne disposent pas des mécanismes nécessaires pour relancer les pourparlers, mais n'ont pas non plus les moyens de nouer le dialogue, même en cas de crise. Sans même parler du manque de volonté politique ou de l'immense méfiance qui règne entre les puissances nucléaires.

J'ai parlé des armes nucléaires qui se trouvent au tout dernier échelon de l'escalade. Aujourd'hui, ce sont les armes utilisées en Ukraine qui nous rapprochent de ce dernier échelon, lequel constitue un point de non-retour apocalyptique. La stratégie adoptée par les États-Unis et l'OTAN pour la guerre en Ukraine comporte deux volets, l'un économique et l'autre militaire. Aucun des deux ne fonctionne. Et ils ne fonctionneront pas. À mesure que cette stratégie échouait, elle n'a pas été revue, remplacée ou remaniée, mais renforcée. C'est pourquoi nous assistons à une vague d'escalade constante depuis deux ans.

Les États-Unis et leurs alliés n'ont jamais envisagé la diplomatie, un troisième volet nécessaire, qui aurait dû constituer l'effort principal et dominant. La diplomatie a été ouvertement dénigrée et répudiée. Il s'agit là d'une faute diplomatique effroyable. Et nous voilà donc réunis aujourd'hui, à l'entame du vingt-sixième mois de massacres, de destructions et de souffrances.

La réalité de la guerre veut que quelle que soit la nouvelle technologie ou tactique introduite par une partie, son ennemi la contrera et, le plus souvent, il le fera dans une logique d'escalade, ce à quoi la partie adverse ripostera de la même manière. Le processus est circulaire par nature, mais aussi linéaire, d'où la tristement célèbre échelle de l'escalade. Il y a l'escalade ou la désescalade. Il n'existe pas d'option neutre ou parallèle. L'Ukraine ne fait pas exception. L'attaque contre le pont de Kertch ou l'explosion du gazoduc Nord Stream a amené la Russie à s'en prendre aux infrastructures énergétiques et aux

installations portuaires ukrainiennes. L'envoi de roquettes HIMARS et de missiles Storm Shadow à l'Ukraine a conduit la Russie à introduire des bombes planantes et des armes hypersoniques.

Lundi, le Président Poutine a annoncé que la Russie avait pour objectif de créer des zones tampons en Ukraine, vraisemblablement dans des territoires situés à l'ouest des régions annexées, en réponse aux munitions à longue portée et aux chasseurs F-16 qui seront fournis à l'Ukraine. Ces dernières semaines, de nombreux chefs d'État de l'OTAN et leurs généraux, en particulier en France, ont ouvertement appelé au déploiement d'unités de combat de l'OTAN en Ukraine. La Russie a réagi en nous rappelant ses capacités nucléaires.

Il s'agit là d'un jeu d'escalade pour les imbéciles et les fous. Nous avons de la chance d'être arrivés jusqu'ici. Les arguments en faveur de la poursuite de la guerre sont l'apanage de ceux que le politologue américain C. Wright Mills a qualifiés de « réalistes fêlés » au cours de la première décennie de la guerre froide. Pourtant, ces réalistes fêlés ont eu le bon sens de ne pas s'engager dans une guerre comme celle menée en Ukraine, et les deux parties ont pu compter sur des dirigeants tels que Jack Kennedy et Nikita Khrouchtchev, et Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev, des hommes qui ont eu le courage et l'intégrité de négocier.

Je n'approuve ni ne soutiens l'invasion russe. Bien que provoquée, il s'agit d'une guerre de préemption qui viole le droit international et représente une erreur stratégique. Cependant, il est à noter que la Russie s'est employée à engager des négociations en 2021, 2022 et 2023, efforts qui auraient pu permettre d'éviter, de conclure ou de geler cette guerre si ces démarches diplomatiques avaient trouvé un interlocuteur.

Cette guerre est une boucherie extrêmement violente dont on ne peut sortir vainqueur. Le bilan est choquant et écœurant. C'est une horreur morale. On dénombre des centaines de milliers de victimes et 10 millions de réfugiés ; les dommages causés à l'environnement et aux infrastructures sont incalculables. L'est de l'Ukraine est une terre dépeuplée, dévastée et détruite. Ses champs et ses villes sont jonchés de mines et de munitions non explosées, et les résidus toxiques associés aux guerres modernes empoisonnent l'air, la terre et l'eau. Des générations d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens qui ne sont pas encore nés paieront le prix de cette guerre, soit parce que leurs terres seront rendues inhabitables, soit parce que leurs mères donneront naissance à des bébés morts, handicapés ou souffrant de malformations. Si les membres

du Conseil croient que la guerre s'arrête un jour, qu'ils demandent aux représentants de l'Iraq, du Cambodge, du Laos, du Viet Nam et d'autres pays. Je crois que le représentant de l'Algérie peut leur expliquer ce que les mines terrestres ont comme conséquences sur un peuple et une terre.

La trajectoire d'escalade qui caractérise cette guerre fait peser un risque plus important que ce que quiconque devrait être prêt à accepter. Cette institution doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir toute nouvelle escalade de la guerre et tout ce qui est possible pour imposer un cessez-le-feu et engager un processus politique en faveur d'une paix durable. Si l'interdiction du transfert d'armes et de munitions dans le cadre de cette guerre est la condition nécessaire à l'obtention d'un cessez-le-feu et à l'ouverture de négociations, qu'il en soit ainsi. Le Conseil doit accepter la responsabilité qu'implique le moment présent et agir pour mettre fin au péril qui pèse sur notre existence.

Enfin, je souhaite lancer un appel en faveur de l'abolition du veto au Conseil de sécurité. Quelles que soient les raisons qui ont pu justifier le recours au veto, aussi futiles et égoïstes qu'elles aient pu être, le génocide en cours à Gaza a invalidé à jamais ces arguments. Les arguments avancés à cette table selon lesquels, pour protéger la vie des civils, il faut opposer un veto aux projets de résolution relatifs à un cessez-le-feu sont aussi orwelliens que les assertions de Washington et de Tel-Aviv selon lesquelles le génocide est un acte de légitime défense. Alors que le peuple palestinien subit avilissement et destruction, les États-Unis défient le monde depuis cinq mois en fournissant une couverture diplomatique et une aide militaire illimitée à Israël, qui commet un génocide impie en Palestine. Pour que cette institution puisse honorer ses engagements et principes fondateurs, il faut abolir le droit de veto des membres permanents. Plus jamais une nation ne devrait pouvoir défendre l'occupation, l'oppression, l'apartheid et le génocide.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Hoh de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons à remercier les intervenants. Nous estimons qu'il est tout à fait opportun de nous réunir à nouveau dans cette salle pour discuter de la poursuite des livraisons massives d'armes et de matériel militaire occidentaux à l'Ukraine, et des conséquences qui en découlent

pour la recherche d'une solution pacifique à la crise ukrainienne. Cette question revêt une importance particulière compte tenu de la surenchère verbale à laquelle se livrent ceux qui tirent les ficelles du régime de Kiev au sujet du conflit en Ukraine, ainsi que de l'émergence de nouveaux éléments attestant que les pays de l'OTAN sont directement impliqués dans ce conflit.

Depuis le début de l'opération militaire spéciale, nos anciens partenaires assurent effrontément au monde entier que Kiev lutte prétendument seul pour défendre son indépendance et les idéaux de la démocratie, et que l'Occident le soutient du mieux qu'il peut. Je ne m'attarderai pas sur les véritables objectifs du régime de Kiev ni sur la guerre d'extermination qu'il menait depuis huit ans contre la population du Donbass et à laquelle notre opération militaire spéciale entend mettre un terme. Je dirai autre chose : nous pouvons désormais affirmer avec certitude que l'ampleur de l'implication de l'OTAN dans le maintien à flot de ses protégés à Kiev est bien plus importante que ce que Washington et Bruxelles tentent de nous faire croire. Mais malgré toute l'aide militaire, financière et politique apportée, l'Ukraine se dirige inexorablement vers une défaite militaire.

Sur le terrain des hostilités, la situation est désastreuse pour le régime de Kiev. Grâce aux percées des troupes russes dans toutes les directions, l'armée ukrainienne est contrainte de battre en retraite, et le taux de défection connaît une hausse spectaculaire, car beaucoup ont fini par comprendre ce qui se passe et ne veulent pas mourir pour les ambitions géopolitiques de quelques-uns. Pendant ce temps, les marionnettistes occidentaux persistent et appellent à ce que des Ukrainiens toujours plus nombreux soient envoyés à l'abattoir. Pas plus tard qu'il y a quelques jours, à Kiev, le sénateur américain Lindsey Graham a dit la chose suivante :

« Nous avons besoin de plus de gens. Quoi que nous fassions, vous devez combattre ».

Suivant ce principe, les recruteurs continuent de parcourir les rues et les lieux publics pour y raffer les hommes en âge d'être mobilisés et les envoyer au front. Il y en a qui ont plus de chance et parviennent à échapper à cet aller simple vers une mort certaine. Des journalistes rapportent régulièrement des tentatives de franchir illégalement la frontière. Notons que les fonctionnaires et même les diplomates qui le peuvent fuient le navire en perdition qu'est aujourd'hui l'Ukraine. D'après des médias ukrainiens, un bon nombre d'entre eux ne rentrent tout simplement pas dans leur pays quand ils partent en voyage officiel à l'étranger.



La situation économique actuelle de l'Ukraine est décrite on ne peut mieux par ses dirigeants. Volodymyr Zelenskyy a prévenu que sans apport financier de l'étranger, 11 millions de retraités mourront. Quant au Vice-Ministre de l'économie, Taras Kachka, il a révélé un secret de polichinelle en indiquant que la moitié du budget national provenait de subventions occidentales.

Il convient de répéter que les pertes inutiles sur le champ de bataille, qui ont de terribles conséquences sur la vie socioéconomique de l'Ukraine, auraient pu être évitées si le conflit avait pris fin en avril 2022. C'est à ce moment-là que Boris Johnson, alors Premier Ministre du Royaume-Uni, a interdit au régime de Kiev de signer avec la Russie un accord de paix qui était déjà paraphé, condamnant des centaines de milliers de jeunes Ukrainiens à la mort.

Depuis lors, la situation s'est sensiblement détériorée, sur le plan tant politique que militaire, pour la junte adepte de Bandera. Vu qu'il y a longtemps que l'armée ukrainienne a épuisé son propre arsenal, on peut dire que l'objectif de notre opération militaire spéciale de démilitariser l'Ukraine a été atteint. Désormais, les combattants ne vivent que sur les approvisionnements de l'OTAN. Or, malgré l'acheminement forcé sur le front du matériel occidental le plus coûteux, l'armée russe continue de détruire les chars Abrams et Leopard, ainsi que les systèmes de roquettes d'artillerie à haute mobilité.

Il y a aussi un nouveau facteur, à savoir la politique de plus en plus manifeste des parrains occidentaux de Kiev qui consiste maintenant à envenimer sciemment la crise parce que la guerre menée contre la Russie par l'intermédiaire des Ukrainiens ne produit pas les résultats voulus. Au lieu de forcer leurs protégés à s'asseoir à la table de négociation, ils continuent de les dissuader à tout prix de recourir à la voie diplomatique. Des fuites récentes et les déclarations de plusieurs responsables politiques ces derniers temps nous amènent à conclure que l'Occident, animé par la volonté d'infliger une défaite stratégique à la Russie, s'est lancé dans un discours délirant selon lequel il serait prêt à porter le conflit à un stade critique, celui d'une confrontation directe entre la Fédération de Russie et l'OTAN.

C'est ce qui ressort par exemple d'une conversation de 38 minutes, qui s'est retrouvée sur Internet, dans laquelle des généraux allemands discutent tranquillement de scénarios pour des frappes contre le pont de Crimée et d'autres infrastructures civiles russes et se demandent combien il faudrait de missiles de longue portée Taurus à cette fin. On parle tout bonnement de la préparation d'une

attaque terroriste. On notera qu'après la divulgation de la conversation, les autorités allemandes se sont seulement inquiétées de la fuite dont elle a fait l'objet, pas de sa teneur, et qu'elles se sont empressées d'en bloquer la diffusion en ligne dans le but de couvrir le scandale et de le cacher à la population. Elles ont néanmoins reconnu l'authenticité de l'enregistrement, tout en nous accusant d'une attaque de désinformation.

Dans ce contexte, bien qu'il soit très inquiétant, le discours antirusse va-t-en-guerre d'Emmanuel Macron ne nous surprend guère. Ces dernières semaines, ce dernier a fait le choix de la provocation en déclarant que la France n'excluait aucune option s'agissant du conflit et qu'elle était prête à envoyer des troupes combattre en Ukraine. Selon certaines informations, il pourrait s'agir de déployer 2 000 soldats, y compris dans des régions limitrophes du Bélarus.

Ces déclarations irresponsables peuvent bien sûr être mises sur le compte d'une volonté de se faire valoir, mais il est quand même bon de rappeler que Paris a été parmi les premiers complices du régime de Kiev, poursuivant résolument une politique d'escalade. La France s'évertue à créer des coalitions en faveur de l'Ukraine, notamment pour la fourniture de chars, de systèmes d'artillerie et de missiles de longue portée. En outre, Paris encourage le déploiement de mercenaires issus de ses propres rangs, bien que la France le nie, en se cachant derrière les dispositions de droit français relatives à l'interdiction du mercenariat. Qui plus est, nous savons de source sûre qu'il y a des mercenaires français parmi les membres de la Légion internationale de défense territoriale de l'Ukraine, et qu'ils assument des fonctions de commandement à l'arrière. En fait, depuis le début de l'opération militaire spéciale, plus de 13 000 combattants étrangers sont arrivés en Ukraine. La plupart d'entre eux ont déjà été liquidés. Avant de planifier l'envoi de troupes régulières, Paris ferait bien de se souvenir d'une chose importante : ces troupes seront considérées comme une cible légitime, et même prioritaire, pour nos forces.

Le moment est peut-être venu pour la France de répondre honnêtement à la question de savoir ce qui importe le plus entre la vie et le bien-être de ses citoyens et le fantasme délirant d'affaiblir la Russie. Incidemment, cela fait aujourd'hui 210 ans que les troupes russes sont entrées dans Paris après que la précédente tentative de la France d'unir l'Europe contre la Russie a échoué. Nous conseillons à la France et à l'Allemagne de ne pas oublier les leçons de l'histoire, sous peine de le regretter plus tard.

De manière générale, l'hypocrisie et la duplicité des responsables politiques occidentaux ont vraiment atteint des sommets. La discussion des généraux allemands qui a fuité, les déclarations de Macron et les aveux d'autres représentants de la classe politique occidentale montrent clairement l'implication directe, et non par procuration, des pays de l'OTAN dans le conflit. Il est futile de nier l'évidence, du reste confirmée par la présence des centaines d'autres conseillers militaires et mercenaires étrangers que les capitales occidentales tentent vainement de dissimuler à leur propre opinion publique.

Par ailleurs, la logique des affirmations récentes selon lesquelles l'Ukraine devrait être admise à l'OTAN dans la mesure où la Russie n'oserait pas s'en prendre aux pays alliés est en train de s'effondrer, puisque c'est maintenant tout l'inverse que nous entendons, à savoir qu'on ne peut pas laisser Kiev perdre, car la Russie ne s'arrêtera pas à l'Ukraine mais s'en prendra ensuite aux pays de l'OTAN. Y a-t-il ne serait-ce qu'un semblant de cohérence dans les affirmations de l'Occident ?

Je me tourne maintenant vers les représentants des pays occidentaux qui siègent dans cette salle. Ils ont déjà amené l'Ukraine au bord du précipice, épuisant pratiquement toutes ses ressources et privant sa population de son droit à un avenir digne. À présent, ils commencent à douter, car leurs manœuvres visant à infliger une défaite stratégique à la Russie, ou du moins à l'affaiblir, ne donnent pas les résultats voulus. Se rendent-ils compte que leur discours irresponsable est en train de faire monter les enchères et risque de précipiter le conflit dans une nouvelle phase critique et imprévisible ? Leurs pays sont-ils prêts à faire la guerre à la Russie sur leur territoire, et l'opinion publique européenne a-t-elle conscience des conséquences possibles de leurs actions ? Peut-être est-il temps pour eux de réfléchir aux conséquences de leurs actions et de leurs déclarations irresponsables sur la sécurité régionale européenne. En tout état de cause, cette sécurité est déjà considérablement entamée, notamment du fait de la prolifération des armes fournies à l'Ukraine, dont les répercussions se feront sentir pendant des années.

Comme il ressort clairement d'un rapport publié récemment par le Government Accountability Office des États-Unis, Washington n'est pas en mesure d'établir avec exactitude le nombre d'armes et de munitions fournies à l'Ukraine, car le Pentagone n'a pas de règles normalisées pour ce faire. L'audit du Pentagone a mis en évidence l'absence de documents sur l'état des livraisons pour près de la moitié des envois à l'Ukraine. En outre, la direction du Pentagone n'a pas été en mesure d'en déterminer la raison.

Selon le même rapport, le Département de la défense des États-Unis n'est pas non plus à même de contrôler l'état des livraisons après leur arrivée en Ukraine. En d'autres termes, il est impossible d'exercer un contrôle indépendant et de s'assurer que les armes fournies ne sont pas exportées au-delà des frontières de l'Ukraine. L'armée ne peut pas non plus se targuer de disposer de données précises sur le sort – utilisation, destruction ou perte – des produits issus du complexe militaro-industriel des États-Unis. Ce qui est clair, c'est qu'il est difficile d'obtenir une évaluation impartiale permettant de déterminer si les armes des États-Unis se sont retrouvées sur le marché noir ou non.

Prague continue de jouer un rôle particulièrement malveillant et d'inonder l'Ukraine d'armes. Le Ministre tchèque des affaires étrangères, Jan Lipavský, a annoncé il y a quelques jours la livraison prochaine de 300 000 obus collectés aux quatre coins du monde. Dans le même temps, un sondage réalisé par le Centre d'analyse et d'études empiriques montre que près de deux tiers des Tchèques sont opposés à la poursuite des livraisons d'armes à l'Ukraine et qu'ils sont encore plus nombreux, à savoir plus de 70 %, à considérer que le Gouvernement devrait encourager l'ouverture de négociations de paix. Ce changement d'opinion dans la société tchèque résulte peut-être de l'utilisation par les nationalistes ukrainiens de lance-roquettes multiples tchèques pour cibler des villes russes pacifiques, dont Belgorod. Malheureusement, notre collègue tchèque n'a, une fois de plus, pas eu le courage de venir au Conseil de sécurité pour nous expliquer, à nous et à toutes les personnes qui suivent nos travaux, pourquoi les autorités tchèques, au mépris de l'opinion de leurs propres citoyens, continuent de fournir des armes meurtrières aux bandéristes ukrainiens, qui sont ensuite utilisées pour lancer des frappes contre des civils pacifiques sur le territoire de la Fédération de Russie.

Nous constatons que nos partenaires étrangers appellent de en plus à entamer des négociations pour mettre fin aux hostilités. Si l'on fait abstraction du fait que, par principe, le régime de Kiev est incapable de négocier, comme nous l'avons vu à maintes reprises, et qu'il a interdit, dans sa législation, toute négociation avec la Russie, je voudrais poser une question à toutes les personnes ici présentes. Avec qui devrions-nous hypothétiquement engager des négociations ? Le dictateur de Kiev a pris la décision unilatérale de pas tenir d'élection présidentielle – manifestement, il a peur de perdre cette élection – en violation de la Constitution ukrainienne, rendant ainsi sa présidence illégitime à partir du 21 mai.

Au niveau de la direction politique du pays, la confusion et le flottement ne cessent de croître et les membres de la Verkhovna Rada s'enfuient aux quatre coins du pays. On observe également des tendances centrifuges dans l'ensemble de la société ukrainienne. Compte tenu de cette situation et de l'effondrement du soutien dont bénéficie le chef de la junte de Kiev, la question suivante se pose : qui représente-t-il ? Avec qui devons-nous maintenir le dialogue et négocier si cela s'avère nécessaire ?

J'invite chacun et chacune à réfléchir à cette question, et j'invite les parrains et les marionnettistes du régime de Kiev à se demander à quoi ressemble, vu de l'extérieur, leur soutien à la dictature ukrainienne, qui se durcit de jour en jour. Leurs slogans sur la défense de la liberté et de l'indépendance de l'Ukraine sonnent faux et manquent de sincérité, car cela fait longtemps déjà qu'ils ne défendent que Zelenskyy et sa clique. L'Ukraine et les Ukrainiens n'ont pas été et ne sont pas menacés par qui que ce soit. Nous restons disposés à vivre en bon voisinage avec eux, dans la paix et l'harmonie. À cette fin, il convient de mettre pleinement en œuvre les objectifs de notre opération militaire spéciale, qui ne prévoit ni la destruction de l'Ukraine ni la « désukrainisation » du pays. Nous sommes prêts à atteindre nos objectifs à la fois sur les plans militaire et diplomatique, en tenant bien entendu compte des réalités sur le terrain. Plus vite ils le comprendront, mieux ce sera.

**M. Sowa** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance d'information. Je tiens également à remercier la Secrétaire générale adjointe Nakamitsu de son exposé éclairant. Je prends aussi acte de la contribution de M. Hoh. Je salue en outre la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à cette séance.

La Sierra Leone réaffirme son attachement à la Charte des Nations Unies et son respect des principes inscrits dans la Charte et le droit international, notamment les principes de l'égalité souveraine de tous les États Membres de l'ONU, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des États Membres, de la non-ingérence et du règlement pacifique des différends.

C'est dans cet esprit que nous continuons d'exprimer notre vive inquiétude au sujet de la situation regrettable créée par le conflit en Ukraine, qui a de graves répercussions sur la paix et la sécurité internationales. Cette position repose sur notre foi fondamentale dans le caractère sacré de la Charte des Nations Unies et des principes qu'elle énonce, ainsi que des objectifs de l'Organisation. Dans cette optique, nous renouvelons notre

appel au plein respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

La guerre en Ukraine dure depuis plus de deux ans, sans qu'aucune issue ne se profile à l'horizon. À cet égard, la Sierra Leone prend note de l'affirmation de la Fédération de Russie, selon laquelle l'augmentation des livraisons et des transferts d'armes de l'Occident vers l'Ukraine prolonge la guerre et compromet les efforts déployés pour régler le conflit. De plus, la Sierra Leone prend note des affirmations de certains membres du Conseil, selon lesquelles la Fédération de Russie reçoit des armes d'États Membres qui sont sous le coup de sanctions, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Au vu de ces affirmations, nous rappelons que dans l'exposé qu'il a présenté au Conseil le 22 janvier (voir S/PV.9533), le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement a souligné que tout transfert d'armes lié au conflit en Ukraine devait s'inscrire dans le cadre juridique international applicable. Bien que nous préférions voir la cessation immédiate du conflit, dans le plein respect des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine, la Sierra Leone, consciente de la nécessité de faire preuve de pragmatisme, exprime sa plus vive désapprobation à l'égard de toute forme de transfert d'armes qui ne s'inscrirait pas dans le cadre juridique international applicable. Nous appelons par conséquent à la mise en place de mesures pour prévenir le détournement des munitions et des armes, telles qu'une évaluation des risques avant le transfert et une vérification de l'utilisateur final, qui peuvent contribuer à favoriser la prévention des conflits et le relèvement post-conflit en Ukraine.

La Sierra Leone est pleinement convaincue que la fourniture d'armes dans tout conflit armé crée un risque d'escalade et de détournement des ressources, en particulier celles qui devraient être consacrées au développement socioéconomique. Le conflit ukrainien en est la preuve.

Le coût humain est également inacceptable. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé qu'au 15 février, le conflit en Ukraine avait fait au total 30 457 victimes civiles : 10 582 morts et 19 875 blessés. Cependant, les chiffres réels sont probablement beaucoup plus élevés. Plus de 10 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer, dont plus de 6,3 millions qui ont cherché refuge en dehors de l'Ukraine.

La situation humanitaire en Ukraine ne s'améliore pas, et nous avons déjà dit au Conseil que plus de



14,6 millions de personnes, soit environ 40 % de la population ukrainienne vivant en Ukraine, auront besoin d'une aide humanitaire cette année.

Au vu de ce qui précède, nous sommes fermement convaincus que les parties au conflit, ainsi que les parties impliquées, doivent prendre des mesures concrètes pour protéger les civils, éviter de prendre pour cible les infrastructures civiles dans la conduite des opérations militaires et, surtout, mettre fin immédiatement aux hostilités. Nous demandons donc instamment que des efforts diplomatiques soient déployés de bonne foi en ce sens, en tenant compte des préoccupations légitimes des parties.

**M. Koudri** (Algérie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe, Izumi Nakamitsu, de son exposé. J'ai également écouté avec attention les observations formulées par M. Matthew Hoh.

Nous exprimons notre position sans équivoque sur ce conflit à chaque séance du Conseil : l'Algérie estime qu'une paix juste et durable, fondée sur les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et répondant aux préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité, est la clef du règlement de cette crise.

Je voudrais, dans le cadre de la séance d'aujourd'hui, souligner les points suivants.

Premièrement, l'utilisation d'armes et de munitions de plus en plus meurtrières et destructrices dans les zones de conflit reste une source de profonde préoccupation. L'afflux de telles armes ne fera qu'accroître les pertes en vies humaines, prolonger les souffrances des populations et entraver davantage la recherche de solutions.

Deuxièmement, nous exhortons une fois de plus les parties à abandonner l'esprit de confrontation et à donner la priorité à la protection des civils et des infrastructures civiles. Il ne faut menager aucun effort pour soulager la souffrance humaine. Il est par ailleurs de la plus haute importance que les parties respectent pleinement les obligations que leur impose le droit international, notamment le droit international humanitaire.

Troisièmement, la polarisation croissante ne fait qu'aggraver les tensions et prolonger la crise. Il est indispensable de renforcer les efforts diplomatiques internationaux pour parvenir à la paix.

Enfin, nous appelons de nouveau les parties à instaurer un dialogue inclusif et constructif, conformément au principe du règlement pacifique des différends. L'Algérie reste disposée à soutenir tous les efforts visant

à maintenir la paix et la sécurité internationales dans la région et dans le monde.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M<sup>me</sup> Nakamitsu pour son exposé.

Avec cette treizième réunion consacrée aux livraisons d'armes depuis septembre 2022, la Russie poursuit sa campagne de désinformation. Il y a deux ans, elle a agressé une nation libre et souveraine, qui ne la menaçait pas, ne l'attaquait pas, et ce en violation de toutes les règles du droit international et de la Charte des Nations Unies. Depuis, l'escalade en Ukraine est le seul fait de la Russie. Celle-ci peut décider à tout moment de retirer ses troupes, sans le moindre préjudice pour sa sécurité. Au lieu de cela, elle rase des quartiers et des villes entières : Mariupol, Marinka, Bakhmut, Avdiivka. À Bucha, à Iziou, elle a commis des massacres. Elle continue de cibler les infrastructures civiles, au mépris du droit international humanitaire.

Dans la nuit du 20 au 21 mars, 31 missiles russes ont visé Kyïv et fait 15 blessés. La nuit dernière, 87 missiles et 63 drones ont visé l'ensemble du territoire ukrainien et fait au moins trois morts et 22 blessés. La France condamne ces nouvelles frappes, qui ont endommagé de nombreuses infrastructures, dont le barrage de la centrale hydroélectrique du Dniepr et plusieurs sous-stations électriques. Ces frappes s'ajoutent aux événements tragiques de la semaine dernière à Odesa, Sumy, Kryvyi Rih ou Myrnohrad. Pour conduire celles-ci, la Russie viole les résolutions du Conseil, car elle s'approvisionne en drones auprès de l'Iran et en missiles balistiques auprès de la Corée du Nord.

Il n'y a pas d'autre moyen d'amener la Russie à cesser sa guerre que d'aider l'Ukraine. La Russie ignore l'ordonnance de la Cour internationale de Justice du 16 mars 2022, qui lui ordonne de retirer ses troupes du territoire ukrainien. Elle tourne en dérision les multiples appels de l'Assemblée générale, votés à une écrasante majorité. Nous ne pouvons pas laisser la Russie gagner cette guerre, car la capitulation de l'Ukraine serait notre défaite à tous. Ce serait la porte ouverte à de nouvelles agressions par des États animés d'une volonté de conquête territoriale et d'annexion par la force. Cela serait le signal que nous avons renoncé à défendre les principes de la Charte. Ce serait la loi de la jungle.

C'est pour cela que la France continuera de soutenir le peuple ukrainien dans son droit à la légitime défense, à titre bilatéral et via l'Union européenne. Nous poursuivrons la livraison de matériels pour lui permettre

de résister, de renforcer sa défense antiaérienne et de reprendre les territoires perdus. Nous renforcerons nos efforts pour fournir à l'armée ukrainienne les munitions dont elle a besoin. C'est le sens de l'accord de coopération en matière de sécurité que nous avons signé avec l'Ukraine le 16 février, et celui de la réunion que nous avons organisée à Paris le 26 février avec les chefs d'État et de gouvernement de 27 États. Nous continuerons à faire évoluer notre soutien militaire et à l'adapter aux besoins formulés par nos partenaires ukrainiens.

La Russie maintient ses objectifs irréalistes, et elle n'a aucune intention de s'engager dans des négociations de bonne foi. Elle a montré qu'elle ne comprenait que le rapport de force. Ce n'est donc qu'en aidant l'Ukraine que nous pourrions créer les conditions d'une négociation en vue d'un règlement juste et durable du conflit. C'est la seule voie vers une paix conforme au droit international et à la Charte des Nations Unies, une paix qui respecte les droits de l'Ukraine et de son peuple.

**M. Phipps** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, le représentant russe a une fois de plus tenté de présenter la guerre de la Russie contre l'Ukraine comme la conséquence d'une agression occidentale. Nous avons bien sûr entendu de nombreuses explications différentes de la part de nos collègues russes dans cette salle. Lorsque la Russie a lancé son invasion à grande échelle, on nous a dit que l'occupation de l'Ukraine ne faisait pas partie du plan et que l'objectif était apparemment de protéger les personnes qui avaient été attaquées et exposées à un génocide, ce que la Cour internationale de Justice a bien sûr démenti. On nous a ensuite imposé des séances spécieuses sur les biolabs, sur la persécution de l'Église orthodoxe russe et sur la russophobie en tant que menace pour la paix et la sécurité internationales.

Les tentatives de la Russie de brouiller les pistes et de détourner l'attention de la réalité ne sont pas seulement une perte de temps pour le Conseil, elles sont également inefficaces. Aucune gymnastique linguistique de la part de nos homologues russes ne peut changer les faits. La vérité concernant l'agression de la Russie est claire. Depuis plus de deux ans, la Russie mène une guerre d'agression néoimpériale, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies. Le Président Poutine est en train de créer une Russie et une économie russe préparées à la guerre permanente, 40 % du budget fédéral du pays étant consacrés aux seules dépenses militaires et de sécurité. Il est clair que le Président Poutine n'a pas l'intention de faire la paix de sitôt, ce qui soulève d'ailleurs la question de ses projets au-delà de l'Ukraine.

Dans sa guerre d'agression, la Russie cible sans relâche les infrastructures civiles ukrainiennes, notamment au moyen de frappes « en deux temps » visant les premiers secours. La nuit dernière, la Russie a tenté de lancer une attaque de missiles de grande envergure contre les infrastructures critiques de l'Ukraine. La Russie a enlevé des enfants ukrainiens. Elle a déployé des drones aériens fournis par l'Iran et des missiles balistiques fournis par la Corée du Nord, en violation des résolutions du Conseil, et elle a fait pression sur des ressortissants étrangers, venus du Ghana, d'Inde et du Népal, pour qu'ils participent à sa guerre.

Comme l'a signalé l'ONU cette semaine, dans les régions de l'Ukraine qu'elle occupe temporairement, la Russie a tenté d'asseoir son contrôle en instaurant un climat de peur, en ayant recours aux exécutions, à la torture, aux violences sexuelles, aux détentions arbitraires, à la censure, à la surveillance, à l'oppression politique et aux restrictions de mouvement. Tout cela contraste fortement avec l'image de citoyens heureux exerçant leurs droits démocratiques que l'Ambassadeur de la Russie a tenté de dépeindre au Conseil la semaine dernière (voir S/PV.9578).

La vanité néoimpériale du Président Poutine a également coûté cher à la Russie et au peuple russe. L'économie russe a perdu 400 milliards de dollars à cause des sanctions. Des centaines de milliers de jeunes Russes sont partis tenter leur chance à l'étranger. Pour ceux qui sont restés, la liberté d'expression a été réduite à néant. Plus de 20 000 personnes ont été emprisonnées pour s'être opposées à la guerre de Poutine. La flotte russe de la mer Noire a été décimée, et près de 3 000 chars et 105 avions ont été détruits. L'armée russe a subi plus de 350 000 pertes. La télévision russe n'en parlera pas, bien sûr, mais c'est une réalité pour plus d'un million de mères, de pères, de sœurs et de frères russes touchés par la tragédie provoquée par l'orgueil démesuré du Président Poutine.

Tout cela pour une guerre que la Russie ne peut pas gagner. La Russie ne peut pas gagner parce que, grâce à leur courage et à leur ingéniosité, les Ukrainiens ont montré qu'ils ne se laisseraient pas asservir. La Russie ne peut pas gagner car la communauté internationale n'abandonnera pas l'Ukraine. Nous ne vacillerons pas. Nous continuerons de fournir à l'Ukraine les armes dont elle a besoin pour défendre son territoire contre l'agression russe.

Enfin, la Russie ne peut pas gagner parce qu'il est essentiel que l'impérialisme et l'idéologie coloniale restent dans le passé. C'est pourquoi, une fois de plus, nous

appelons la Fédération de Russie à cesser de faire perdre du temps au Conseil, à mettre fin à sa guerre d'agression et à respecter la Charte des Nations Unies.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu et M. Matthew Hoh de leurs exposés.

Le Conseil de sécurité a examiné la question des livraisons d'armes à l'Ukraine à de nombreuses reprises, et le Bureau des affaires de désarmement a présenté plusieurs exposés au Conseil. Toutes les parties ont été très claires quant à leurs positions respectives. Je tiens à réaffirmer que l'afflux continu d'armes sur le champ de bataille ne fera qu'exacerber la cruauté, le danger et l'imprévisibilité de la guerre, accélérer la propagation des retombées de la crise ukrainienne et rendre plus ténu l'espoir du rétablissement de la paix et de la fin de la guerre. Je voudrais une fois de plus appeler toutes les parties concernées à agir de manière responsable et à consacrer leurs ressources et leur énergie aux efforts diplomatiques en vue d'un cessez-le-feu et de la fin de la guerre, afin de promouvoir un règlement politique de la crise dans les plus brefs délais.

La position de la Chine sur la question ukrainienne est constante et claire. Nous avons toujours maintenu une position objective et impartiale et nous nous sommes engagés à promouvoir les pourparlers de paix. La Chine est favorable à la tenue, en temps voulu, d'une conférence internationale de la paix reconnue par la Russie et l'Ukraine, qui garantisse la participation de toutes les parties sur un pied d'égalité à des négociations approfondies sur tous les plans de paix. Nous sommes prêts à renforcer le dialogue et la communication avec toutes les parties concernées et à continuer de jouer un rôle constructif dans la promotion d'un règlement politique de la crise.

**M<sup>me</sup> Sánchez Izquierdo** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie M<sup>me</sup> Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, de son exposé éclairant. Nous avons écouté avec attention les propos de M. Hoh et nous saluons la présence du Représentant permanent de l'Ukraine dans cette salle.

Il est vraiment regrettable et inquiétant de constater que la situation en Ukraine devient de plus en plus complexe et que le tableau qui se dessine est empreint d'incertitude. Les rapports continus sur les attaques contre les civils et les infrastructures civiles confirment que c'est malheureusement la population, les femmes et les enfants, qui continuent de subir les pires conséquences

du conflit. Le droit international humanitaire est sans équivoque à cet égard : les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés en tout temps.

L'Équateur reconnaît le droit de chaque pays à la légitime défense, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies. De même, nous sommes conscients des dangers que représente l'afflux massif d'armes et de munitions, qui pourrait faciliter l'escalade des tensions et entraîner des risques de détournement et de prolifération de ces armes, même après la fin du conflit. Je renouvelle donc l'appel au respect et au renforcement des normes de marquage, d'enregistrement et de traçabilité des armes et des munitions. Toutes les livraisons d'armes doivent être conformes au cadre juridique international applicable et faire l'objet de garanties pour assurer le respect des principes de distinction, de proportionnalité et de précaution.

L'Équateur souligne la nécessité de respecter le droit international, y compris les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et les traités internationaux qui visent à réglementer l'utilisation des armes classiques et à interdire celles qui causent des dommages aveugles ou inutiles, telles que les armes à dispersion et les mines antipersonnel. Il est important que l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées cesse immédiatement, que le droit international humanitaire soit strictement respecté et que les civils et les infrastructures civiles soient protégés en tout temps.

Face à la montée des tensions, il est primordial et urgent de faire place à une solution pacifique, s'inscrivant dans la logique de la Charte des Nations Unies, guidée par les principes de justice établis par l'Assemblée générale et respectant les ordonnances de la Cour internationale de Justice. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions parler d'une paix juste et durable en Ukraine.

**M<sup>me</sup> Benn** (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M<sup>me</sup> Izumi Nakamitsu, de son exposé instructif. Je remercie également M. Hoh de sa contribution et je salue la participation à cette séance du Représentant permanent de l'Ukraine.

Cela fait deux ans que la guerre a commencé, une guerre qui continue de coûter la vie à des civils innocents, qui a blessé des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, et qui continue de causer de graves dommages aux infrastructures civiles critiques en Ukraine. Les besoins humanitaires urgents y restent considérables et continueront d'augmenter à mesure que

le conflit se poursuivra. Les dommages physiques et émotionnels incommensurables auxquels sont confrontés près d'un million d'enfants ukrainiens déplacés ne font que souligner davantage les effets dévastateurs de la guerre.

Comme la Haute-Représentante l'a souligné à maintes reprises dans ses exposés au Conseil, l'afflux d'armes et de munitions dans un conflit armé contribue non seulement à son escalade, mais présente également le risque dangereux de détournement. Il s'agit là de graves préoccupations qu'on ne saurait négliger. Nous demandons à nouveau que toutes les parties prennent les précautions nécessaires pour garantir que tout transfert d'armes et de munitions s'effectue dans le cadre juridique international applicable et dans le respect des résolutions pertinentes qui ont été adoptées par le Conseil. Nous insistons également à nouveau sur le fait que tous les transferts doivent se faire dans la transparence et avec des contrôles stricts qui empêchent leur détournement, maintenant comme après le conflit.

Nous réaffirmons notre ferme conviction que le seul moyen de remédier de manière adéquate aux innombrables conséquences du conflit est d'y mettre fin rapidement. Il est impératif que les parties s'engagent pleinement à prendre les mesures nécessaires pour parvenir à une résolution pacifique, dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Le peuple ukrainien a fait preuve d'une résilience inimaginable face à une guerre cruelle qui semble sans fin. Il est plus que temps de mener des actions diplomatiques concertées pour mettre un terme à la guerre. Nous pouvons et devons œuvrer en faveur d'une paix juste et durable en Ukraine.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu de son exposé. Je salue également la présence du Représentant permanent de l'Ukraine à la présente séance.

La délégation russe a demandé la tenue de cette séance pour se plaindre une fois de plus que l'aide apportée à l'Ukraine pour lui permettre de se défendre prolonge une guerre que le Kremlin a déclenchée. Pourtant, quelques heures avant cette séance, la Russie a lancé une nouvelle attaque inadmissible de missiles et de drones à grande échelle contre plusieurs régions de l'Ukraine et des infrastructures énergétiques. Les premiers rapports font état de plusieurs morts et de plus d'un million de personnes privées d'électricité. Nous devons tous reconnaître le cynisme qui caractérise la séance d'aujourd'hui :

la Russie se plaint de l'aide apportée à l'Ukraine pour protéger les civils et les infrastructures critiques de ses attaques.

Le 31 janvier 2022, alors que la Russie rassemblait plus de 100 000 soldats le long des frontières de l'Ukraine, le représentant de la Russie a nié devant le Conseil toute intention d'invasion et a déclaré :

« Discuter de la menace de guerre est en soi un acte de provocation. Ils la réclament presque ; ils veulent que cela se produise. Ils attendent que cela se produise, comme s'ils voulaient que leurs paroles deviennent réalité » (S/PV.8960, p. 12).

Ce ne sont pas les « discussions sur la menace de guerre » qui ont envahi l'Ukraine. Ce sont les troupes russes. Il convient de le répéter. C'est Poutine, et lui seul, qui a décidé de livrer cette guerre de conquête territoriale. Depuis, le Secrétaire général et plus de 140 États Membres de l'ONU ont clairement condamné l'agression et les violations de la Charte des Nations Unies commises par la Russie.

Le droit de légitime défense de l'Ukraine est inscrit à l'Article 51 de la Charte. En revanche, le fait que la Russie se procure des armes auprès de régimes voyous, lui, viole les résolutions du Conseil de sécurité. Elle continue de se procurer des armes pour entretenir sa guerre d'agression. Aujourd'hui, les liens militaires noués par la Russie avec l'Iran et la République populaire démocratique de Corée sont plus denses que jamais. Nous craignons que la Russie entende désormais acquérir des missiles balistiques auprès de l'Iran. Nous demandons à l'Iran de ne pas fournir d'armements aussi déstabilisants à la Russie.

Les États-Unis ont précédemment découvert des éléments prouvant que l'Iran transférait des drones armés de fabrication iranienne à la Russie, en violation des restrictions contraignantes énoncées à la résolution 2231 (2015), qui étaient en vigueur au moment de l'acquisition. L'Iran continue de fournir un nombre important de drones, de bombes d'aviation téléguidées et d'obus d'artillerie à la Russie, qui les utilise pour ses attaques contre l'Ukraine, lesquelles ont blessé et tué de très nombreux civils.

Depuis fin décembre 2023, les forces russes ont lancé contre l'Ukraine plus de 40 missiles balistiques de fabrication nord-coréenne, acquis auprès de la République populaire démocratique de Corée en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Elles s'en sont servies à 10 reprises au moins. Depuis septembre 2023, la Russie a acheté à la République populaire démocratique de Corée plus de 10 000 conteneurs, soit l'équivalent



de 260 000 tonnes, de munitions ou matériel connexe, là encore en violation de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU à la République populaire démocratique de Corée.

Nous rappelons tout cela aujourd'hui puisque la Russie se pose à nouveau en victime d'une guerre qu'elle a elle-même déclenchée. Selon un rapport publié la semaine dernière par la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, il existe des preuves de violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises dans de nombreuses régions de l'Ukraine et en Fédération de Russie. Le rapport confirme les conclusions d'un précédent rapport de la Commission (A/HRC/52/62), selon lequel :

« Nombre de ces violations, notamment les homicides intentionnels, les attaques de civils, les détentions illégales, les actes de torture, les viols, ainsi que le transfert forcé et la déportation d'enfants, sont constitutives de crimes de guerre. »

Nous félicitons le Gouvernement ukrainien d'avoir donné accès aux enquêteurs afin qu'ils établissent les faits sur le terrain, et nous notons avec préoccupation que la Commission n'a pas pu établir de véritable communication avec la Fédération de Russie. Nous saisissons une nouvelle fois l'occasion d'appeler à protéger, par tous les moyens possibles, tous les civils, de part et d'autre, dans tous les conflits. Toutes les parties à un conflit doivent prendre les précautions nécessaires pour réduire autant que possible les dommages infligés aux civils.

Nous demandons une nouvelle fois à la Russie de retirer immédiatement ses forces du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, de cesser d'acquérir illégalement du matériel provenant de la République populaire démocratique de Corée et d'honorer ses responsabilités de membre du Conseil.

**M<sup>me</sup> Blokar Drobič** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu de son exposé. Nous prenons également note de la déclaration de M. Hoh.

Je me concentrerai sur trois messages que nous tenons à transmettre.

Premièrement, les apparences ont leur importance, et nous considérons la présente séance comme un effort de plus de l'agresseur de se poser en victime. Mon pays est tout disposé à discuter en détail des transferts d'armes. Toutefois, il nous semble qu'une seule remarque mérite d'être soulignée : les armes qui sont fournies à l'Ukraine

lui permettent d'assurer sa légitime défense contre un agresseur qui lui livre une guerre illégale et immorale. On ne saurait trop insister là-dessus alors que la Russie vient aujourd'hui de procéder à une nouvelle attaque aérienne massive contre des infrastructures matérielles civiles, notamment le réseau énergétique. Nous condamnons cette attaque avec la plus grande fermeté.

Deuxièmement, comme l'a souligné M<sup>me</sup> Nakamitsu, tout transfert d'armes doit s'inscrire dans le cadre juridique international applicable. Alors que nous évoquons des transferts d'armes appuyant la légitime défense d'un pays souverain, il est évident que nous dénonçons les transferts d'armes illégaux qui concourent à l'agression contre l'Ukraine.

Plusieurs pays, dont le mien, répondent à l'appel à soutenir l'Ukraine, dans un but unique : aider l'Ukraine à protéger ses citoyens et son territoire. L'aide que mon pays apporte à l'Ukraine a été fournie pour appuyer le droit de légitime défense de l'Ukraine, consacré par l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, et elle est conforme à nos obligations internationales. En revanche, de plus en plus d'éléments indiquent que, pour alimenter son agression contre l'Ukraine, la Russie se procure des armes auprès de la République populaire démocratique de Corée, en violation de multiples résolutions du Conseil de sécurité.

Troisièmement, enfin, la paix doit être restaurée en Ukraine et le Conseil doit intervenir et assumer ses responsabilités. Comme nous l'avons déclaré à maintes reprises, le Conseil est l'outil le plus important dont nous disposons pour maintenir la paix et la sécurité internationales, en particulier lorsqu'il est uni. Il faut que la Russie cesse d'aliéner le reste du Conseil par sa rhétorique belliqueuse et son attitude peu constructive, et qu'elle prenne au contraire des mesures dignes de confiance en faveur de la paix.

**M. Sangjin Kim** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Nakamitsu de son exposé complet et je prends note des remarques que M. Hoh a faites au Conseil. Je salue la participation de la délégation ukrainienne à la présente séance.

Je commencerai en rappelant l'évidence : la guerre en Ukraine a commencé du fait de l'invasion armée de l'Ukraine que la Russie a lancée en février 2022, en violation manifeste du droit international et de la Charte des Nations Unies. L'Ukraine exerce donc son droit naturel de légitime défense, tel qu'il est consacré par l'Article 51 de la Charte, avec le concours de la communauté internationale. L'Ukraine s'efforce de protéger son peuple et



ses territoires contre une agression extérieure, ce qui est absolument légitime et mérite donc un appui de la communauté internationale. À l'inverse, la guerre obstinée de la Russie contre l'Ukraine effrite le droit international et la Charte des Nations Unies, qui constituent le socle de la paix et de la sécurité dans le monde depuis près de 80 ans.

La communauté internationale a condamné à maintes reprises l'invasion persistante de l'Ukraine par la Russie, ce qui démontre son engagement ferme à défendre nos principes communs : aucun pays ne saurait être autorisé à envahir un pays voisin et à en annexer les territoires par la force. À cet égard, ma délégation tient à souligner une nouvelle fois que les membres permanents du Conseil de sécurité ont une responsabilité particulière à assumer, car ils jouent un rôle charnière pour permettre au Conseil d'exercer sa responsabilité première de maintenir la paix et la sécurité internationales. Spécifiquement, une mesure prise par les membres du Conseil, notamment par ceux qui ont mené les efforts visant à établir le régime de non-prolifération en place, qui irait à l'encontre des résolutions mêmes du Conseil, porterait atteinte à l'autorité du Conseil et à l'intégrité du cadre de non-prolifération.

Nous exhortons une nouvelle fois la Fédération de Russie à respecter le régime mondial de non-prolifération en cessant immédiatement sa coopération militaire avec la République populaire démocratique de Corée, qui enfreint de multiples résolutions du Conseil de sécurité. En définitive, la Fédération de Russie doit défendre la Charte des Nations Unies en retirant ses forces du territoire ukrainien à l'intérieur des frontières internationalement reconnues du pays.

La guerre a déjà infligé des pertes colossales aux Ukrainiens, et les citoyens Russes ordinaires en paient également le prix. Tout compte fait, l'incidence mondiale de la guerre, qu'il s'agisse de non-prolifération, de réfugiés, d'énergie ou d'alimentation, voire de sécurité nucléaire, est vouée à porter atteinte à la sécurité et aux intérêts de la Russie. Selon un vieux dicton coréen, celui qui fait un nœud doit le défaire. La guerre livrée par la Russie à l'Ukraine contrevient aux principes communs défendus par la communauté internationale, et elle émaille de divers nœuds le tissu du multilatéralisme. En ce qui concerne la guerre en Ukraine, c'est donc à la Russie qu'il revient de dénouer la situation. Dans cette optique, nous exhortons la Russie à répondre à l'appel de la communauté internationale à mettre fin à cette guerre barbare et à remédier à ses graves violations du droit international.

Pour sa part, la République de Corée restera aux côtés du peuple ukrainien jusqu'à ce qu'il parvienne à instaurer une paix durable sur son territoire.

**M<sup>me</sup> Chanda** (Suisse) : Je remercie la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M<sup>me</sup> Izumi Nakamitsu, pour son intervention. J'ai également pris note des remarques de M. Matthew Hoh.

La semaine dernière, la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine a présenté son nouveau rapport qui révèle des détails accablants sur les violations des obligations découlant du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Après plus de deux ans, les violations commises pendant la conduite des hostilités, ainsi que celles relatives au traitement des personnes civiles et des personnes hors de combat, y compris la torture, les homicides intentionnels de personnes protégées et les violences sexuelles et basées sur le genre, continuent.

Dans ce contexte, et en accord avec les déclarations précédentes de la Suisse sur la question d'aujourd'hui, qu'il me soit permis de souligner trois points essentiels.

Premièrement, nous rappelons que la situation d'aujourd'hui est une conséquence directe de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, en violation évidente de la Charte des Nations Unies. Nous condamnons cette agression militaire et refusons toute tentative visant à esquiver cette responsabilité. L'Ukraine a le droit d'assurer sa sécurité et de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté.

Deuxièmement, nous soulignons l'importance du maintien de l'architecture de non-prolifération par la mise en œuvre effective des accords et instruments multilatéraux de transfert d'armes. Tous les États doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu de ces cadres, y compris les résolutions pertinentes du Conseil. Nous sommes consternés par les constats de transferts d'armes et de munitions de la République populaire démocratique de Corée vers la Russie, en violation des résolutions du Conseil, tout comme par les informations faisant état de transferts de drones par l'Iran, malgré les restrictions en vigueur jusqu'en octobre 2023.

Troisièmement, nous demandons instamment à toutes les parties de prendre toutes les précautions possibles pour assurer la protection des vies et des biens civils. Les attaques à l'aide d'armes explosives dans les zones peuplées restent la principale cause de victimes civiles en Ukraine. Ces dernières semaines encore, de nouvelles frappes ont fait des dizaines de morts et de

blessés parmi les civils, y compris lors d'une nouvelle vague d'attaques massives sur des infrastructures énergétiques ukrainiennes ce matin. Revenant sur les conclusions de la Commission d'enquête, nous rappelons qu'elle a établi que les forces armées russes font preuve d'un manque de considération pour les dommages éventuels causés aux civils. La Suisse souligne qu'il est urgent de respecter strictement le droit international humanitaire, ainsi que les droits humains.

En réponse aux défis humanitaires importants, la Suisse réaffirme sa solidarité avec le peuple ukrainien. Nous restons engagés afin d'assurer la reddition de comptes et de permettre la reconstruction, et nous avons intensifié nos efforts en matière de consolidation de la paix et dans le domaine humanitaire, y compris dans le déminage humanitaire. La Suisse continuera à plaider pour la paix en Ukraine, une paix globale, juste et durable, en accord avec les principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

**M<sup>me</sup> Gatt** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Nakamitsu de son exposé détaillé.

Il est regrettable que la Fédération de Russie continue de demander la tenue de séances à répétition sur cette question et d'utiliser les ressources du Conseil pour détourner l'attention de la communauté internationale avec des discours qui ne correspondent pas à la réalité.

Malte redit sa ferme condamnation de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation manifeste du droit international. Nous réaffirmons que l'Ukraine a le droit naturel de se défendre contre cette agression, comme le prévoit l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. L'Ukraine a le droit de protéger ses citoyens, sa démocratie, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Les transferts d'armes que nous devons condamner sont ceux qui ont lieu entre la République populaire démocratique de Corée et la Fédération de Russie, en violation de nombreuses résolutions du Conseil et du régime de sanctions. L'utilisation de missiles balistiques d'origine nord-coréenne en Ukraine ne fait pas qu'aggraver les souffrances du peuple ukrainien, elle affaiblit aussi gravement le régime de non-prolifération et sape l'autorité du Conseil de sécurité.

En outre, en occupant illégalement et en militarisant la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, la plus grande centrale nucléaire d'Europe, la Fédération de Russie menace la sûreté et la sécurité nucléaires sur l'ensemble

du continent. Cela est inacceptable. Nous exhortons la Fédération de Russie à se retirer du site et à en rendre le contrôle total aux autorités ukrainiennes légitimes.

La guerre menée par la Russie a également semé la mort et la destruction, provoqué des déplacements et des souffrances humaines à grande échelle, et laissé dans son sillage au moins 18 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. À ce jour, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé plus de 10 000 morts et environ 20 000 blessés parmi les civils, ainsi qu'un nombre indéterminé de victimes parmi les combattants. En outre, alors que des millions de personnes restent déplacées en Ukraine, environ 6 millions d'Ukrainiens, principalement des femmes et des enfants, ont cherché refuge à l'étranger, ce qui constitue l'un des exodes de réfugiés les plus rapides et les plus importants de l'histoire.

Les frappes russes sur les civils et les infrastructures critiques se poursuivent sans relâche dans plusieurs régions. La semaine dernière, la Russie a bombardé le port d'Odesa, dans le sud du pays, détruisant des installations civiles, tuant au moins 21 personnes et en blessant 75 autres en une seule attaque. Nous restons fermement résolus à faire en sorte que tous les auteurs de cette agression et de tous les autres crimes graves commis répondent de leurs actes, ainsi que des dégâts considérables causés par la guerre menée par la Russie.

Pour terminer, Malte exhorte la Russie à retirer immédiatement ses forces des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine et à s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en tant que membre permanent du Conseil de sécurité. Nous pensons que le maintien de la paix et de la sécurité internationales ne peut être assuré que par l'instauration d'une paix globale, juste et durable en Ukraine.

**M. Irachande Gouveia** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir accédé à la demande de la Fédération de Russie d'organiser la présente séance, la quatrième ce mois-ci consacrée au conflit entre l'Ukraine et la Russie. Nous remercions également la Haute-Représentante Nakamitsu et M. Hoh de leurs observations importantes.

Tout au long de ce conflit, qui entre dans sa troisième année, nous n'avons eu de cesse de répéter deux positions principales, d'une part, en mettant en garde contre sa dangereuse escalade et contre la dépendance excessive à l'égard de solutions d'ordre militaire ; et, d'autre part, en plaidant constamment en faveur d'un

revirement rapide vers la diplomatie en tant que principal moyen de régler le conflit. Malheureusement, si dans le premier cas, notre appréhension s'est avérée prémonitoire, dans le second cas, nos efforts en vue d'une paix négociée n'ont toujours pas abouti. La dépendance continue à l'égard des transferts militaires, y compris le déploiement potentiel de forces terrestres et la politique de la corde raide au sujet du nucléaire, fait planer le spectre d'une guerre à plus grande échelle qui aurait de graves conséquences existentielles au niveau mondial.

En tant qu'amis de la Russie et de l'Ukraine, nos appels en faveur de la paix se fondent sur des enseignements aussi anciens que l'humanité et tirés du processus d'émancipation de notre propre nation. De tout temps, la guerre ne s'est soldée que par la mort, la destruction, la dévastation massive et l'échec, pour finalement aboutir à des négociations.

La guerre suit une logique coûts-avantages à somme nulle : pour que certains gagnent, d'autres doivent perdre. Comme l'a abondamment illustré la manifestation phare que vous avez organisée il y a quelques jours (voir S/PV.9579), Madame la Présidente, sous la présidence de M<sup>me</sup> Kamikawa, Ministre japonaise des affaires étrangères, nous sommes aujourd'hui devant une perspective encore plus irrationnelle, à savoir l'idée d'un affrontement militaire ayant la capacité de mettre fin à toute civilisation humaine. Pour reprendre les propos lancinants de M. Hoh il y a quelques instants, nous nous dirigeons comme des somnambules vers « un point de non-retour apocalyptique ».

D'où la deuxième position que nous défendons, celle de la primauté du dialogue et de la diplomatie, qui est fermement ancrée dans l'autre vérité ancienne, à savoir que l'humanité est toujours mieux servie par la paix. La paix favorise l'innovation, le développement économique, le commerce et, surtout, la prévention de la destruction insensée de vies humaines.

La logique qui sous-tend le transfert massif et non réglementé d'armes vers les deux parties au conflit repose donc sur un raisonnement en fin de compte erroné. L'affirmation selon laquelle la sécurité de l'Europe est mieux servie en alimentant une guerre risque de nous entraîner tous dans un conflit plus vaste.

Aux quatre coins du globe, nous sommes témoins de signes qui annoncent un monde dans lequel les appels à la paix sont de moins en moins entendus. Les ressources sont consacrées aux moyens militaires et moins aux outils

et aux plateformes qui favorisent la paix, le commerce et le développement.

En appelant à la paix, le Mozambique s'aligne sur la perspective humaniste et historique qui sait les résultats souvent dévastateurs et futiles de la guerre et accorde la priorité aux acquis progressifs de la paix.

Pour terminer, le Mozambique réitère son appel à la cessation immédiate des hostilités et au retour à des négociations directes, dans le respect des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et sur la base du droit international.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Japon.

Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu et l'autre intervenant de leurs exposés.

Je tiens en premier lieu à condamner les récentes attaques qui ont frappé toute l'Ukraine et présenter nos condoléances aux proches des victimes. Nous réaffirmons qu'il est illégal et totalement inacceptable de s'attaquer aux populations et aux infrastructures civiles.

Nous avons entendu le même discours à maintes reprises de la part de la Russie dans cette salle. L'agresseur, en violation de la Charte des Nations Unies, rejette la faute sur la victime, l'Ukraine. L'agresseur condamne les nations qui aident l'Ukraine dans sa lutte contre l'agression. Malgré le discours de la Russie, qu'elle répète inlassablement depuis plus de deux ans, ces faits ne changeront jamais.

La liste des actes odieux commis par la Russie depuis le début de son agression s'est considérablement allongée. La Russie a mené de nombreuses attaques contre les civils et les infrastructures civiles, en violation du droit international, notamment du droit international humanitaire, faisant d'innombrables victimes et blessés parmi les civils innocents et endommageant les installations.

La Russie a utilisé des armes achetées à la Corée du Nord, en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Nous continuons de suivre de près ce que la Corée du Nord obtient en contrepartie. Qui plus est, la Russie a brandi la menace nucléaire, ce qui est absolument inacceptable. Les preuves des agissements de la Russie ne disparaîtront jamais. La justice fondée sur le droit international doit être et sera rendue, et il n'y aura pas d'impunité.

L'agression de la Russie contre l'Ukraine menace les fondements mêmes de l'ordre international que la communauté internationale a construit au prix de longs

efforts et de grands sacrifices. L'appui de la communauté internationale à l'Ukraine est tout à fait juste et légitime.

Les tentatives de modification unilatérale du statu quo par la force peuvent se produire partout dans le monde, et nous devons y faire échec. À cette fin, nous redisons notre détermination à mettre fin à l'agression de la Russie et à instaurer une paix juste et durable en Ukraine.

C'est la Russie qui doit agir. Les appels à la paix doivent être adressés à la Russie, qui a lancé l'agression en violation de la Charte des Nations Unies. Si la Russie décide de mettre fin immédiatement et sans condition à son agression et de se retirer de l'Ukraine, cela ouvrira la voie à la paix.

Nous restons aux côtés de l'Ukraine.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

**M. Kyslytsya** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Nakamitsu de son exposé et de sa condamnation ferme des attaques contre les infrastructures civiles critiques.

Je prends note de la présence de l'envoyé de Poutine, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique. Avec une persévérance digne d'une bien meilleure cause, sa délégation persiste à tenter de présenter la Russie comme une victime, tout en restant muette comme une tombe sur les frappes d'aujourd'hui sur l'Ukraine.

L'absurdité de la propagande russe n'a d'égale que son extrême cynisme, étant donné qu'il y a quelques heures à peine, la Russie a lancé une attaque massive de missiles contre les infrastructures énergétiques critiques de toute l'Ukraine. Je voudrais remercier tous les membres du Conseil de sécurité qui ont exprimé leur condamnation de cet acte de terreur.

Selon des informations préliminaires, la Russie a lancé 151 unités d'armes, dont 88 missiles de différents types et 83 drones. Plus précisément, les installations ukrainiennes ont été bombardées par 40 missiles de croisière Kh-101, Kh-555 et Kh-55, cinq missiles de croisière Kh-22, sept missiles balistiques aériens Kh-47M2 Kinzhal, deux missiles Kh-59, 22 missiles balistiques S-300 et S-400 et 12 missiles balistiques Iskander-M. Les forces de défense ukrainiennes ont réussi à intercepter 37 missiles de croisière et 55 drones Shahed.

Des centaines de milliers de foyers sont désormais privés d'électricité et de chauffage dans les régions de Kharkiv, Zaporizhzhia, Dnipropetrovsk, Odesa, Poltava, Sumy, Kivohrad, Khmelnytskyi, Ivano-Frankivsk et Lviv. C'est le résultat des dommages infligés aux systèmes de production, de transmission et de distribution d'électricité dans ces régions. La Russie a notamment attaqué la plus grande centrale hydroélectrique d'Ukraine, située sur le Dniepr dans la région de Zaporizhzhia, endommageant le barrage et les structures hydrauliques de la centrale. L'une des deux centrales du barrage du Dniepr, la centrale hydroélectrique 2, a subi des dommages critiques, tandis que la centrale hydroélectrique 1 est quant à elle hors service.

Voilà comment les terroristes perçoivent l'absence de réaction à leurs crimes antérieurs – comme une invitation à commettre de nouvelles attaques. La Russie a occupé la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. La Russie a fait sauter le barrage de Kakhovka. Aujourd'hui, la Russie s'attaque à une autre installation technologique critique.

Malheureusement, l'attaque de cette nuit a fait des victimes parmi la population civile. Chaque jour, les habitants de l'Ukraine subissent les conséquences de la guerre. Hier, par exemple, la Russie a attaqué la capitale Kyïv avec 29 missiles de croisière Kh-101 et Kh-555 et deux missiles balistiques Kinzhal. Tous ont été abattus.

En Ukraine, nous apprécions grandement le soutien international apporté à notre défense aérienne. Il permet aux habitants de nos villes et villages de rester en vie. Mais le nombre de systèmes de défense aérienne dont nous disposons actuellement ne nous permet pas de protéger l'ensemble de notre territoire contre la terreur russe. Nous devons protéger nos villes et leurs habitants. Nous devons également assurer une protection fiable du ciel au-dessus de la ligne de front. Si Poutine perd la bataille pour le ciel ukrainien, il perdra également la bataille terrestre.

La situation dans la partie nord de la région de Sumy en Ukraine, adjacente à la frontière avec la Russie, peut être qualifiée de catastrophe humanitaire. Dans cette seule région, plus de 200 bombes aériennes ont été larguées sur des villes et des villages au cours de la semaine écoulée, sans compter les tirs d'artillerie incessants et les attaques de drones.

Dans ce contexte, l'Ukraine a été contrainte d'évacuer 115 villes et villages de la région de Sumy dans une zone de 5 kilomètres le long de la frontière avec la Russie. L'intensité des bombardements rend souvent l'évacuation impossible, car les équipes d'évacuation ne peuvent

pas s'approcher des localités situées à la frontière, même à pied.

En outre, comme le montrent des images récentes publiées en ligne, la Russie bombarde son propre territoire avec la même cruauté et le même mépris pour les infrastructures civiles.

Par exemple, des avions de guerre russes ont détruit le village de Kozinka, dans la région de Belgorod, à l'aide de bombes aériennes. Cette frappe était censée éliminer les forces anti-Poutine présentes sur place. Les habitants ne se cachent pour dire que leur village n'existe pratiquement plus. Il semble que l'envoyé de Poutine surveille régulièrement les médias sociaux ukrainiens. Il serait peut-être utile qu'il regarde également du côté russe de temps à autre.

L'Ukraine continue d'exercer son droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, dans des circonstances extrêmement difficiles. La Russie continue d'utiliser toute la gamme des armes classiques dans sa guerre contre l'Ukraine. Et il ne s'agit pas seulement d'armes russes, comme nous le savons. Il est particulièrement cynique que la Russie se plaigne des armes occidentales alors qu'elle reçoit activement d'importantes livraisons de munitions de la République populaire démocratique de Corée, y compris des missiles balistiques et des obus d'artillerie. Nous sommes préoccupés par les informations selon lesquelles les livraisons militaires de la République populaire démocratique de Corée à la Russie s'élèvent à un total d'environ 10 000 conteneurs.

Nous sommes donc reconnaissants à nos alliés, qui continuent à soutenir notre combat. Nous savons parfaitement pourquoi nous nous battons et ce qui arrivera si nous

cessons de le faire avant que les menaces posées par la Russie ne soient éliminées.

La solidarité avec l'Ukraine est essentielle pour couper l'appétit de l'agresseur, car ses ambitions ne se limitent pas à l'Ukraine. Ce sentiment gagne du terrain en Europe, qui développe actuellement ses capacités défensives et intensifie sa coopération défensive avec l'Ukraine, ainsi que dans d'autres États à travers le monde.

Un soutien adéquat à l'Ukraine montrera à Poutine et à ses complices qu'il y aura un appui résolu s'il décide d'étendre son agression à d'autres pays. Nous ne devrions pas attendre une nouvelle escalade si nous pouvons dès à présent détruire le potentiel agressif de la Russie. Tous les efforts déployés pour protéger l'Ukraine serviront également à protéger l'ensemble du continent et au-delà.

Nous demandons donc instamment au Conseil de se concentrer sur les moyens d'éliminer ces menaces, de mettre fin à l'agression russe et de veiller à ce que les criminels de guerre soient tenus responsables.

Le Secrétaire général a reconnu récemment à Munich que l'ordre mondial ne fonctionne pour personne. On peut difficilement prétendre que c'est le cas, compte tenu de la dernière attaque de l'État terroriste. Plus tard dans la journée, les membres du Conseil vont voter sur la prorogation du mandat du Groupe d'experts du Comité créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République populaire démocratique de Corée. Prouvons que l'ordre mondial peut fonctionner. Prouvons-le en déjouant les tentatives de réduire au silence les experts indépendants et objectifs. Et prouvons-le en faisant en sorte que le régime des sanctions fonctionne et que la République populaire démocratique de Corée ne soit pas en mesure d'aider les terroristes russes.

*La séance est levée à 12 h 15.*